



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conseil d'établissement

Date: Mardi 27 novembre 2018
Endroit: Salle de conférence école Paul-Bruchési
Heure: **18h**

Présences : Danielle Charland, Nicole Gélinas, Laurence Pilon, Pierre-Yves Bernard, Marc-André Lahaise, Chantal Bibeau, Julie Blanchette, Marie-Mousse Laroche

Présence de Eugénie Depatie-Pelletier, présidente de l'OPP

1. Ouverture de l'assemblée :

L'assemblée commence à 18h10.

2. Vérification du quorum :

Le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 25 octobre :

Le procès-verbal est adopté.

5. Projet éducatif:

L'écriture a été choisie comme matière ciblée avec comme objectif d'augmenter la note de passage en 4^e année. Les moyens restent à déterminer pour l'atteinte de cet objectif. Chaque enseignant a fait le portrait de sa classe et l'a comparé par niveau pour trouver les similitudes et les pratiques gagnantes.

Par rapport au vivre ensemble, cela n'a pas été détaillé pour l'instant. Les objectifs restent sensiblement les mêmes par rapport à l'ancien projet éducatif. Le CÉ mentionne des bons coups des dernières années soit d'imposer le cursif dans la calligraphie dès la 1^{re} année et aussi d'associer l'écriture à des projets concrets. Une proposition est faite pour faire un lien entre le projet du 100^e et l'écriture.

6. Approbation des sorties éducatives avec le montant incluant les mesures ministérielles (MEES 15186, 15230)

Les sorties éducatives sont approuvées à l'unanimité.



7. Salon du livre (Projet d'art)

Les bénévoles du salon du livre ont proposé aux enseignants de lire un roman/album et de faire une affiche collective en lien avec cette œuvre littéraire.

8. Budget

La directrice nous informe que l'année scolaire a débuté avec un déficit de 38 000\$ en raison d'une baisse de clientèle au service de garde l'année dernière. Il n'y a pas d'obligation de rembourser dans une année seulement, cela peut s'étendre sur plusieurs années. Par contre, un suivi plus serré est fait par la commission scolaire.

9. Objectifs du CÉ 2017-2018 :

1. Participer à la réflexion sur notre école:

Réflexion du prochain projet éducatif de l'école. Point traité au point 5.

2. Réaliser un projet en lien avec le centième anniversaire de l'école 2022-2023 :

Une proposition a été faite de faire un lien entre l'écriture et le projet du 100^e. Ce pourrait être par exemple de faire écrire aux enfants une lettre à insérer dans une capsule et qui serait ouverte dans 100 ans.

3. Participer à l'élaboration d'un plan de lutte contre l'intimidation et les violences sexuelles :

Rien à signaler

4. Assurer un suivi : Gymnase et capacité d'accueil:

Une lettre a été écrite par la présidente de la commission scolaire à l'intention de la ministre de l'environnement pour l'obtention de financement pour un toit vert. Le montant pour l'obtention du toit vert serait de 144 000\$.

Une résolution par rapport aux campagnes de financement a été adoptée. Le CÉ a décidé qu'il n'y aura pas de campagnes de financement en lien avec le toit vert.

5. Assurer un suivi sur l'aménagement de la cour d'école et d'un corridor scolaire entre l'école et l'annexe

Corridor scolaire : Discussion avec M. Valkenburg, un dossier peut être monté pour le programme « j'identifie, j'agis » de la ville de Montréal. Un dossier doit être monté et par contre, cela demande un grand investissement de temps.

6. Assurer un suivi par rapport à la capacité d'accueil

Le CÉ souhaite assurer un suivi auprès de la commission scolaire quant à : la capacité d'accueil de l'école Paul-Bruchési, l'évolution de la clientèle future dans le quartier.

10. Mot de la direction

- Portes ouvertes le 16 janvier en am.
- Centraide : 600\$ pour la vente de desserts au service de garde, 50\$ pour la vente de livres et un montant à déterminer pour les 2\$ apportés par les élèves. Le C



- mentionne que pour les prochaines années, il pourrait y avoir des affiches d'installées à certains endroits pour rappeler aux parents la campagne.
- Chorale de Noël : vendredi le 21 décembre à 13h15 à l'église voisine.
 - Cours de théâtre : Parascolaire offert par l'école au 4-5-6, il y aura un spectacle le 17 décembre. Cours donné par Arnaud Saint-Pierre, ancien élève de Paul-Bruchési.
 - Éducation à la sexualité : Contenu obligatoire à offrir aux élèves. 5 à 10 heures par année selon le niveau. Des formations sont offertes aux enseignants, des capsules sont aussi disponibles pour aider à l'enseignement. La planification faite par les enseignants devra être présenté au CÉ, mais ne peut l'être pour l'instant voir le point des enseignants.
 - Amnistie internationale : Projet offert aux enseignants d'écrire une carte postale pour Amnistie internationale.

11. Service de garde

- Ce point a été reporté au prochain CÉ.
- Soccer
 - Allo prof
 - Activités parascolaires de janvier
 - Autres

12. Mot des enseignants et questions aux enseignants

- Activité parascolaire de soccer (tournoi) : tournoi organisé par le FC Lion le 8 décembre. Équipe formée par 8 joueurs (6 gars, 2 filles) du parascolaire.
- Éducation à la sexualité : Les enseignants ont voté de ne pas donner ce contenu car cela prend beaucoup de temps de planification, temps que les enseignants n'ont pas. Les enseignants ont d'autres besoin de formation qu'ils jugent plus prioritaires qu'une formation sur ce sujet.
Le CÉ recommande à l'équipe-école de prendre le temps de réfléchir sur ce sujet pour ne rien faire de manière précipitée. Le CÉ souhaite revenir sur ce point au prochain CÉ.
- Toit vert : les enseignants tiennent à dire qu'ils sont tout à fait en accord avec la décision du CÉ. Ce toit ne profiterait pas aux enfants et il est évident pour les enseignants que, bien avant un toit vert, des besoins plus urgents seraient à considérer. Nous savons que ce sont des budgets différents, mais nous aurions bien d'autres idées à suggérer pour une levée de fonds qui impliqueraient directement le bien-être des enfants dans l'école.

13. OPP

- Halloween : bilan positif de la soirée, recette de 250\$. Réflexion à avoir pour rendre les soirées un peu plus profitables.
- Mission de l'OPP : Une cinquantaine de parents sur la liste de l'OPP. Rôle de la présidente en est un de support pour les différents comités.
- Chocolat chaud : des parents du CÉ se mobilisent pour offrir le chocolat chaud dans la cour d'école.
- Bingo de Noël : ce point n'a pas été traité
- Fête du service de garde 21 décembre : Combo d'idée, proposition de projection de film suivi d'un vin-fromage et de chants de Noël. La fête aura lieu à partir de 15h30 à l'annexe.
- Sapin de la cour d'école : ce point n'a pas été traité.



14. Fondation

- Objets de la fondation : Les responsabilités signataires devaient être changées. Des modifications au compte ont été faites. Pour l'instant il y a 39793\$ dans la fondation séparé en 2 comptes. Une résolution doit être faite au prochain CÉ pour l'utilisation du fonds 4 pour la cour d'école et demande à la caisse populaire pour du financement.
-

15. Correspondance

- Aucune correspondance n'a été déposée

16. Points divers

17. Levée de l'assemblée à 21h50